

# Compte-rendu du Conseil d'école jeudi 14 novembre 2024

École élémentaire Édouard HERRIOT - Villeurbanne

Secrétaire de séance : M<sup>me</sup> CALMEJANE-GAUZINS, parent d'élève

## Participants :

**Équipe enseignante :** Véronique LAFONT, Mylène BOUCHARD, Léa PHILYS, Jocelyne BETRANCOURT, Cécile NORMAND-VALMONT, Anne-Sophie ALEX, Nellie LERCH, Catherine FAVRO, Laurence DEPRUGNEY, Susana PRORIOU, Natacha GAS, Thierry JACQUET, Urial LANGLOIS, Julie BERNARD, Hugo MOTTIN, Pauline FLAUDER, Marion LE ROY, Annaëlle SCARPARI, professeur.e.s des écoles ; Jacques PERRENOT, directeur  
**Excusées :** Camille HUMBERT, en arrêt-maladie

**Mairie :** Carole OULGOUGE, coordinatrice péri-scolaire, Gaétan CONSTANT, conseiller municipal

**Excusé.e.s :** Nicolas DAIRON, responsable éducatif de proximité, et Lydie SANZ, coordinatrice culturelle

**Représentants des parents :** Christelle CALMEJANE-GAUZINS, Maria-Soledad STOFFERIS, Marie PIÉGAY-BULLION, Mariella MBATH, Sandra LEJEUNE, Marion OUTTERS, Laurianne LESENECHAL, Christian TOURVIEILLE, Rémi BULLION.

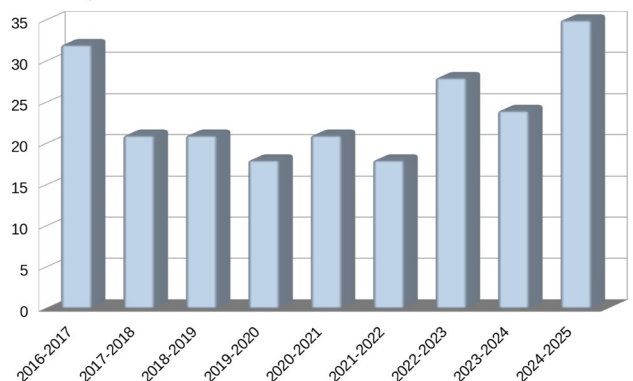
**Excusé.e.s :** Naïma MELLAL GASMI, Alice NAOURI, Aïda DJEMAÏ, Lauryle GUEKAM, Marion LAGAY, Micheline RAJON, Manon BOREL DE SOUZA, Marie CORONA, Céline GALANDIE, Mélanie FENOUILLET, Franck POULARD, Foued MEDJABRI, Rachid AL OWAIRDI, Cédric ROULET, parents d'élèves titulaires

## 1. Élections au conseil d'école

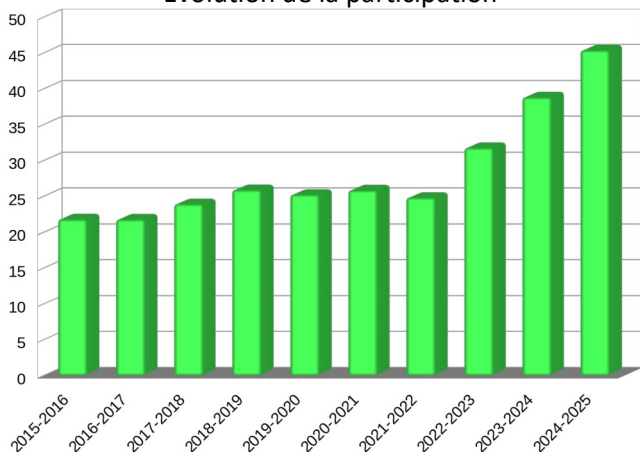
21 sièges étaient à répartir : 21 titulaires et 14 suppléants ont été élus, tous issus de la liste présentée par la F.C.P.E.. Il s'agit d'un record depuis une dizaine d'années.

Sur 338 bulletins dépouillés, 336 suffrages ont été validés (2 nuls) pour 745 parents électeurs potentiels, soit 45,37 % de participation. Il s'agit là encore d'un record pour l'école, l'augmentation étant constante et importante depuis 4 ans.

Evolution du nombre de candidats



Evolution de la participation



*Les parents interrogent le directeur sur l'intérêt d'un retour à un vote en présentiel.*

*Celui-ci indique que la charge de travail supplémentaire reposerait sur les parents d'élèves pour tenir les bureaux de vote aux heures d'entrée et sortie des élèves, tenir les listes à jour et faire signer. Cela n'apporterait pas forcément, selon lui, de plus value en termes de participation (score déjà satisfaisant cette année et supérieur aux années précédentes, y compris à l'époque où il était possible de voter le jour J).*

## 2. Effectifs 2024-2025

On relève toujours une mobilité importante sur HERRIOT et son secteur. Lors de la rentrée et depuis celle-ci ont été effectuées 125 inscriptions dont 102 au C.P., 10 au C.E.1, 2 au C.E.2, 7 au

C.M.1, 3 au C.M.2 (1 autre à venir). A l'inverse, on a enregistré 7 radiations dont 2 déplacements par l'Office Français de l'Immigration, 2 orientations en U.L.I.S., 1 retour dans un pays d'origine, 1 affectation en logement social hors secteur, 1 déménagement (2 autres radiations à venir)

	Classes hors U.L.I.S.	Dispositifs U.L.I.S.	Total
C.P.	105	1	106
C.E.1	91	0	91
C.E.2	85	1	86
C.M.1	96	4	100
C.M.2	77	10	87
<b>Totaux</b>	<b>454</b>	<b>16</b>	<b>470</b>

Enseignant.e(s)	Léa PHILYS	Véronique LAFONT	Marie MONIN / Thomas BASSET	Mylène BOUCHARD	Clément CHAPON	Cécile NORMAND-VALMONT	Jocelyne BETRANCOURT	Nellie LERCH	Anne-Sophie ALEX / Nathalie BLOCH	Sarah LEDUC	Catherine FAVRO	Laurence DEPRUGNEY	Susana PRORIOL	Urial LANGLOIS	Thierry JACQUET	Natacha GAS	Julie BERNARD	Pauline FLAUDER	Hugo MOTTIN	Total		
Classe	C.P. 207	C.P. 106	C.P. 114	C.P. 115	C.P. 207	C.E.1 112	C.E.1 113	C.E.1 205	C.E.1 213	C.E.2 212	C.E.2 211	C.E.2 204	C.E.2:C.M. 1 307	C.M.1 206	C.M.1 302	C.M.1 303	C.M.2 305	C.M.2 306	C.M.2 307			
CP	21	22	20	21	21																105	
CE1						22	23	23	23													91
CE2										26	26	25	8									85
CM1													15	27	28	26						96
CM2																	26	25	26			77
	<b>Total hors U.L.I.S.</b>																			<b>454</b>		
U.L.I.S.					1							1	1	1		2	5	3	2			16
	<b>Total général</b>																			<b>470</b>		

Effectifs au 14-11-2024

Répartition pédagogique au 14-11-2024

### Parcours scolaires

Niveau	Nombre d'élèves en classe ordinaire...									Total filles	Total garçons	Total élèves hors U.L.I.S.
	Ayant un an de retard			N'ayant ni retard ni avance			Ayant un an d'avance					
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total			
C.P.	3	2	5	41	58	99	0	1	1	44	61	105
C.E.1	1	4	5	48	38	86	0	0	0	49	42	91
C.E.2	2	3	5	45	35	80	0	0	0	47	38	85
<b>Total cycle II</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>134</b>	<b>131</b>	<b>265</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>140</b>	<b>141</b>	<b>281</b>
C.M.1	2	3	5	43	45	88	0	2	2	45	50	95
C.M.2	5	2	7	33	36	69	0	1	1	38	39	77
<b>Total cycle III</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>76</b>	<b>81</b>	<b>157</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>83</b>	<b>89</b>	<b>172</b>
<b>Totaux généraux</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>27</b>	<b>210</b>	<b>212</b>	<b>422</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>223</b>	<b>230</b>	<b>453</b>

Du point de vue des parcours scolaires, il est à noter que l'équipe pédagogique ne s'interdit pas de proposer des maintiens (2 ont été refusés par les familles concernées l'année dernière, et pour l'un des deux, l'équipe enseignante a souhaité l'examen de la situation par la commission départementale, qui a confirmé le maintien).

En tout, hors U.L.I.S., 27 élèves de l'école sont « en retard », soit presque 6 %, ce taux assez élevé

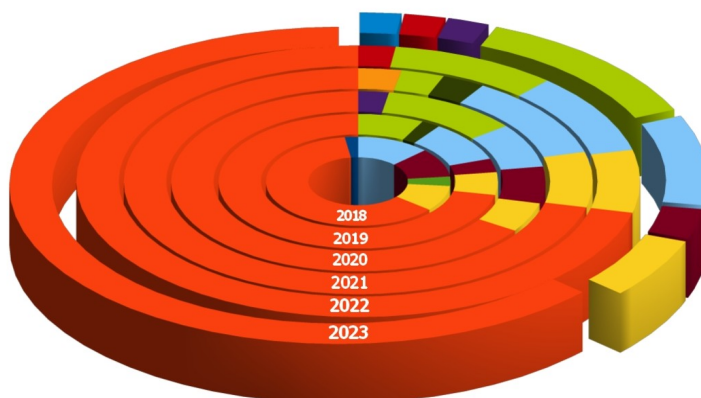
pouvant également s'expliquer par un nombre important d'élèves en situation de handicap (y compris hors U.L.I.S.) et de l'U.P.E.2A. (Unité Pédagogique pour les Élèves Arrivants Allophones).



Evolution des collèges de destination sur 8 ans

- COLLEGE PRIVE MERE TERESA
- COLLEGE LOUIS JOUVET
- COLLEGE DES GRATTE CIEL MORICE LEROUX
- COLLEGE PRIVE CHARLES DE FOUCAULD
- COLLEGE PRIVE IMMACULEE CONCEPTION
- Non précisé
- COLLEGE PRIVE FENELON
- COLLEGE PRIVE NOTRE DAME DE BELLECOMBE
- COLLEGE BELLECOMBE
- COLLEGE PRIVE LA SALLE LYON CROIX ROUSSE
- COLLEGE GILBERT CHABROUX
- COLLEGE PRIVE DEBORDE

Quant à la poursuite de scolarité après l'élémentaire, on relève une proportion relativement stable d'élèves allant en collège public (quasiment les trois quarts), avec néanmoins des variations sensibles selon les cohortes.



### 3. Prévision d'effectifs 2025-2026

A priori, les effectifs devraient rester assez stables (467 élèves prévus à ce jour) mais l'ouverture du nouveau groupe scolaire Jacques

CYCLE		CYCLE II			CYCLE III		TOTAUX	
Niveaux		CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Effectifs constatés (au 08/11/2024)	Hors ULIS	105	91	85	96	77	454	470
	ULIS	1	0	1	4	10	16	
Effectifs prévus pour 2025-2026	Hors ULIS	78	104	90	84	95	373	467
	ULIS	2	5	4	1	4	94	

PRÉVERT (bâtiments provisoires à la rentrée 2025 rue La Fontaine, proches du Rize) aura un gros impact. Les effectifs des U.L.I.S. étant limités à 16 sur les deux dispositifs, ils n'ont pas d'incidence sur l'ensemble. Il conviendra néanmoins d'être vigilant en fin d'année dans la mesure où ils devraient être renouvelés aux deux tiers, 10 élèves d'U.L.I.S. (8 de 2013, 2 de 2014) étant censés quitter l'école en fin d'année.

Lors de la réunion organisée à ce sujet le 07/11 par la mairie au Restotem, les éléments avancés par les élus et les services municipaux ont été les suivants :

- Pas de rupture de scolarité, sauf pour les familles qui en feraient la demande.
- Souplesse dans l'examen par les services municipaux des dérogations, en particulier pour rapprochement de fratries.

**Prévisions quant aux 107 G.S.** actuellement présents dans les deux écoles dont sont issus nos élèves (38 à PRÉVERT, 69 à la maternelle HERRIOT) :

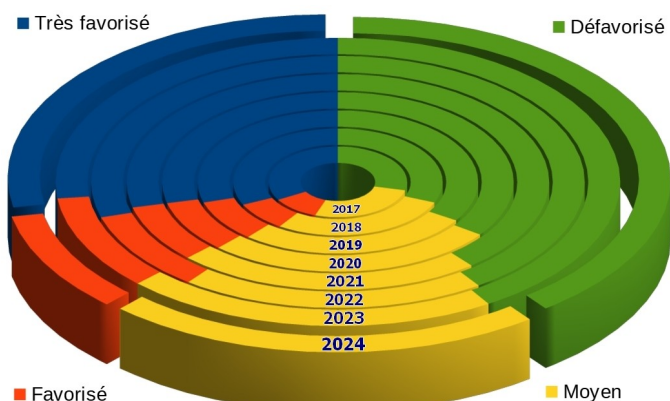
- 13 montées à HERRIOT élémentaire d'élèves issus de PRÉVERT (ceux dont au moins un.e grand.e frère ou sœur est déjà scolarisé ici),
- 65 concernant les élèves issus d'HERRIOT maternelle, le secteur de la future école primaire PRÉVERT devant peu empiéter sur celui d'HERRIOT.

Cela représente donc potentiellement 78 élèves de C.P. en 2025-2026 à HERRIOT, soit exactement le nombre de nos C.M.2 actuels, devant quitter l'école à la rentrée prochaine. Les effectifs totaux devraient donc peu bouger si ces informations restent stables d'ici la fin de l'année scolaire. Ils se situent autour du seuil de fermeture de la 19<sup>ème</sup> classe élémentaire (468).

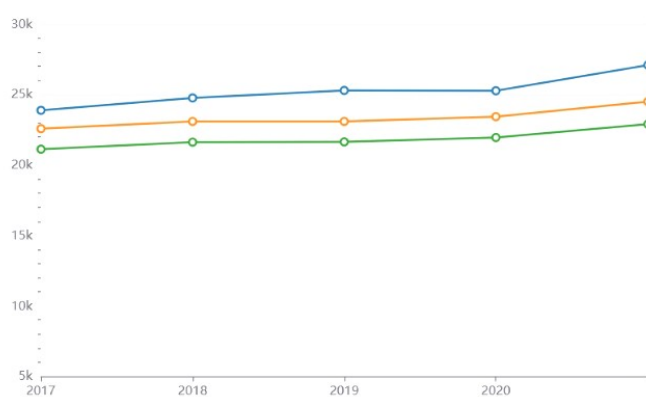
*Question des parents d'élèves : quid des élèves actuellement en maternelle Herriot et qui pourraient dépendre de Prévert primaire ? M. BERJOAN (directeur de l'Education) et M<sup>me</sup> TRON (adjoite à l'éducation) n'excluent pas que certains élèves actuellement en maternelle à HERRIOT relèvent de la primaire Prévert lors de leur rentrée au C.P..*

### 4. Évolutions sociologiques de l'école et du quartier

L'école Édouard HERRIOT reste un exemple de grande mixité sociale. Les indices de position sociale (corrélé aux professions des parents et pas uniquement aux revenus) évoluent peu d'une année sur l'autre (environ 40 % de familles défavorisées et environ 16 % de très favorisées), alors même que le revenu médian du quartier est en assez forte augmentation. On peut y voir un signe de l'attractivité de certaines écoles privées dans les groupes sociaux favorisés. Cela se vérifie d'autant plus lorsque les enfants grandissent.



Evolution des groupes sociologiques sur l'école (I.P.S., Indice de Position Sociale)



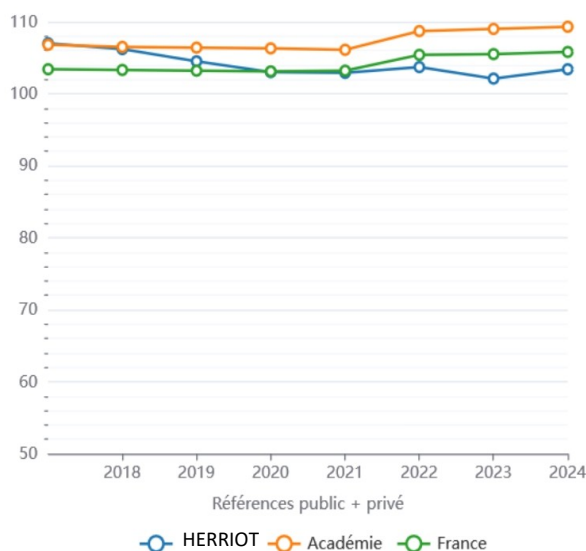
Evolution du revenu médian sur le quartier de l'école

— Quartier ou commune de l'école — Département — France

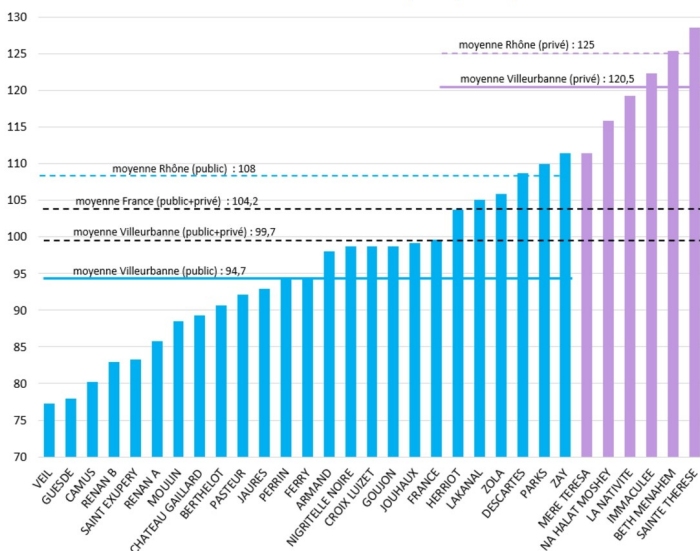
A la rentrée 2024, l'I.P.S. moyen des familles d'élèves de C.M.2 remonte, se situant à peu près dans la moyenne nationale (mais en-dessous de la moyenne académique).

On note d'autre part une discrimination sociale de plus en plus importante entre les écoles publiques et privées, qui s'accroît dans le second degré.

IPS moyen des élèves de CM2



IPS 2022 des écoles publiques et privées



## 5. Evolution de l'équipe pédagogique

- Camille HUMBERT (U.L.I.S.)
  - Marion LE ROY (U.L.I.S.)
  - Marie MONIN et Thomas BASSET (C.P.)
- nommé.e.s à titre provisoire sur les postes auparavant occupés par...
- Léa LORCY
  - Marie DEPARIS
  - Sophie NEYTON & Adèle SAUGER
- Clément CHAPON ...nommé à titre provisoire sur...
- la création de la 19ème classe ordinaire
- Maud CARROT
  - Nathalie BLOCH
- complètent
- Anne-Sophie ALEX (C.E.1, 75 %)
  - Sarah LEDUC (C.E.2, 80 %)
- Dominique DELATTRE (enseignante spécialisée "E")
  - Florence CROZET
  - (psychologue scolaire)
- ...reprennent les postes auparavant occupés par...
- Lauriane VIGNE
  - Dominique LAMBERT

### A.E.S.H.

- Stéphanie MENAGER, Chantal CROS (à la rentrée) et Agnès HUMBLLOT (le 04/11) ont rejoint l'équipe des A.E.S.H..
- La création d'un autre poste d'A.E.S.H. est espérée, ainsi que le remplacement de Claudia DI PAOLO - congé maternité -

## 6. Présentation de Saousan DEKKICHE, infirmière scolaire :

M<sup>me</sup> DEKKICHE est présente deux jours par semaine sur le groupe scolaire (PRÉVERT inclus). Elle est également l'infirmière du groupe scolaire Léon JOUHAUX. Outre les bilans de santé (particulièrement en G.S. et en C.E.2), elle gère les P.A.I. (Projets d'Accueil Individualisés), pour

les élèves atteints d'une affection chronique nécessitant la prise de médicaments sur le temps scolaire, et/ou des précautions particulières. Elle participe aussi aux E.S.S. (Équipes de Suivi de Scolarisation) ou aux Équipes Éducatives quand sa présence est nécessaire. Elle a évidemment un rôle de conseil auprès des familles des élèves rencontrant des difficultés sanitaires, dans ou hors l'école. Enfin, elle mène des actions de sensibilisation sur...

- l'hygiène de vie (alimentation, sommeil...) au C.P.,
- l'hygiène bucco-dentaire en CE2 (à cette occasion, elle a constaté une dégradation de l'état de la dentition des enfants)
- la puberté au C.M.2...

## **7. Accueil des élèves en situation de handicap**

### **Données globales :**

L'école accueille 39 élèves en situation de handicap (+ 3 en attente de première notification) dont 37 bénéficient d'une aide humaine :

- 8 mutualisées
- 29 individualisées

### **Moyens humains :**

17 A.E.S.H. dont 1 en congé maternité, non-remplacée.

Sur les 426 heures dues, 384 sont actuellement assurées (on passerait à 410 avec un effectif d'A.E.S.H. au complet).

### **Questionnements, perspectives :**

Limites de l'extension du champ du handicap ?

Problématique de l'inclusion du handicap mental lourd et de "l'externalisation" des établissements médicaux-sociaux : des I.M.E. (Instituts Médico-Educatifs) saturés ne pouvant accueillir les élèves notifiés pour ce type d'établissement, que l'on retrouve en U.L.I.S., et de la même manière, élèves avec une notification U.L.I.S. se retrouvant en classe ordinaire.

*La coordination des parents d'élèves de Villeurbanne travaille activement sur le sujet. Un collectif "transversal" (parents, enseignants, A.E.S.H.) a vu récemment le jour et programme des actions, que M. CONSTANT (adjoint au maire présent) se propose de relayer.*

## **8. Fonctionnement du périscolaire et instance de régulation, dont «Aide aux leçons» :**

Le poste de coordinatrice a été repris par Carole OULGOUGE à la rentrée, celui de coordonateur-adjoint conservé par Zakaria MKEZEZA. Concernant la restauration scolaire, le « référent liaison froide » est toujours Kelly CALAMARTE.

Points abordés lors de la réunion de régulation du 06/11, repris et rediscutés lors du conseil pour certains :

Évolution des effectifs par rapport à l'année précédente (pour l'élémentaire seulement) :

• 340 enfants en moyenne le midi (190 au Restotem → modification pour passer à 165 maximum) Les C.E.2 restent sur place par roulement (2 classes sur 4). Les C.E.2 du C.E.2 / C.M.1 307 restent tout le temps sur place.

• 220 enfants en moyenne le soir mais beaucoup moins en aide aux leçons (-30 élèves) : taux d'encadrement de 1 pour 18 à Herriot. Cette année, plus aucun enseignant.e. n'assure l'aide aux leçons, pour des questions de temporalité (nécessité d'effectuer tout le temps du soir, ce qui empiète trop sur les préparations et corrections) et de rémunération (identique à celle des animateurs, quelle que soit la qualification). Par ailleurs, les enfants qui terminent à 17h30 n'ont pas suffisamment de temps pour effectuer leur travail. Carole OULGOUGE reconnaît que les conditions ne sont pas idéales, même si elles sont meilleures pour les C.P. (qui sont privilégiés en termes de taux d'encadrement – 1/14 contre 1/25 pour les autres classes – et d'expérience des animateurs). La coordinatrice soulève aussi la question des enfants inscrits aux « temps des leçons » et n'ayant pas de travail à faire.

- 30 enfants le matin.

Plutôt correct sur le plan du taux d'encadrement, mais peu de personnes qualifiées (B.A.F.A., C.A.P. petite enfance ou Licence Sciences de l'Éducation). Le taux préconisé par Jeunesse et Sport n'est pas totalement respecté. La mairie peut financer une partie du coût du B.A.F.A., mais les stagiaires sont payés comme non-diplômés. 3 animatrices en maternelle sont en cours de formation. Quand c'est possible, association d'un diplômé et d'un diplômé.

Le poste d'animatrice-référente (occupé autrefois par Claudia DI PAOLO) n'existe plus.

### **Cantine :**

Pas de problème majeur sur les trajets et le respect des horaires cette année. Au Restotem, les derniers présents bénéficient de « rab ». Il s'agit toujours d'élèves d'HERRIOT. Le personnel a tenté de « lisser » sur toute la durée de la pause, sachant que le rab ne concerne que l'accompagnement du plat principal. Cela s'est fait au prix d'une augmentation du volume.

*Questions des parents relatives à la cantine :*

- *quantités parfois insuffisantes. Pas de différenciation du C.P. au C.M.2. Pas de retour de cette nature sur place pour Carole OULGOUGE, mais cela est vrai pour les adultes. Possibilité offerte aux enfants de choisir leur moment de repas. Portions « petites faims » ou « grandes faims ».*
- *sur le restaurant HERRIOT, de la vaisselle jetable (couverts en bois, assiettes en carton) est utilisée car le lave-vaisselle est en panne depuis les vacances d'automne.*
- *passage aux toilettes : autonomie totale sur la pause méridienne, mais incitation avant de remonter en classe. Pour ceux allant au Restotem, lavage de mains avant le départ.*
- *problème de temps d'attente au début dû à la possibilité laissée aux enfants de choisir leur horaire de repas.*

### **Activités sur la pause méridienne :**

- jeux en autonomie sur le préau pour les cycle II
  - accès à la B.C.D. (40 minutes avant ou après le repas, 12 élèves maximum). 5 adultes ont été formés par Lydie SANZ, coordinatrice culturelle.
  - jeux de stratégie, de société, échecs... dans une classe.
- Pour les enfants allant au Restotem, pas d'activités mises en œuvre.

### **Temps du soir (hors aide aux leçons – cf. ci-dessus) :**

- multisports ou jeux libres le lundi et le jeudi soir.

Certains enfants tiennent à faire leurs devoirs alors qu'ils ne sont pas inscrits au temps des leçons. Deux familles ont fait la demande inverse : leçons → activités. Les changements sont toujours possibles via l'espace Kids.

Les enfants choisissent leur activité en début de période. Uniquement des activités sportives cette année, hors théâtre (Suali) et échecs (Enguerrand).

- mardi : badminton, multi-sports, ultimate, basket, handball
- vendredi : basket, athlétisme, handisport, tchoukball, badminton

Interventions extérieures : une seule : « Atelier 500 » (« Bien dans ma ville »), hip hop en période 3.

Gestion des sorties : « au fil de l'eau » avant que les activités ne démarrent (pratique pour les parents), plus difficile depuis que les groupes d'activités ont été constitués. Le choix de la sortie à 17 : 30 n'est pas intégré lors de l'inscription à l'espace Kids. Cela a été mis en place en interne pour donner de la souplesse.

Goûter : un travail est à mener sur l'équilibre, le sur-emballage et la gestion des déchets.

### **Mercredi matin :**

105 présents sur 115 inscrits. 75 en maternelle (Herriot + Prévert). Des sorties sont prévues (maraîcher dans le cadre de la semaine du goût, cuisine centrale, jardin botanique du parc de la Tête d'Or).

*Points soulevés par les enseignant.e.s auprès de Carole OULGOUGE :*

- *vigilance quant aux élèves qui remontent seuls en classe pour récupérer un cahier ou un objet oublié → problème de sécurité + vols... Carole OULGOUGE fera un rappel aux animateurs.*

- *difficulté à mettre en place les A.P.C. le mercredi matin ou le soir : en effet, si cela ne pose pas de problème sur la pause méridienne, il ne semble possible ni le mercredi ni sur le temps du soir de prendre des élèves inscrits au périscolaire sur une partie de ces temps. Il faudrait que leurs parents annulent leur inscription sur la totalité du temps concerné. Or une A.P.C. ne saurait durer les trois heures de la matinée du mercredi, ni même les 80 minutes du temps du soir si les parents souhaitent récupérer leur enfant à 18 : 00. D'autre part, les enseignant.e.s ne peuvent pas garder les élèves concernés au-delà du temps où ils sont effectivement en A.P.C.. Enfin, des parents qui inscrivent leur enfant sur toute la matinée du mercredi ne sont pas susceptibles de les récupérer après trois quarts d'heure ou une heure d'activité.*

*Une nouvelle réunion de régulation sera à caler en janvier (de préférence un mercredi matin)*

## **9. Calendrier des événements de l'année (dont calendrier annuel des conseils d'école) et premiers éléments d'organisation :**

- Loto : mardi 11/02/2025 ( $\Delta$  Cette année, la jauge de la salle de bal sera strictement limitée à 300 présents → Seuls les 300 premiers inscrits pourront participer. Des questions d'organisation se posent donc :

- *Demander aux parents de limiter le nombre d'accompagnants ?*

- *Limiter la participation des fraties ?*

- *Pour l'équipe enseignante, la collecte des inscriptions devra obéir à des règles strictes (document partagé sur un espace commun, alerte à l'approche de la jauge... ?) Cela pourrait nuire à l'esprit familial du loto et entraîner un risque de diminution des recettes...*

- *Conseils d'école : 18/03/2025 et 16/06/2025*

- *Spectacles de fin d'année au C.C.V.A. : 03/06/2025*

- *Pique-nique et fête de l'école : à définir*

## **10. Révision éventuelle du règlement intérieur de l'école :**

La version précédente du règlement avait été transmise à l'ensemble des participants, pour modifications éventuelles. Aucune observation n'ayant été transmise ni soumise au conseil, ni aucune nouvelle version du « règlement départemental » publiée, il est décidé de conserver le même règlement intérieur.

## **11. Fonctionnement et les comptes de l'Association sportive et scolaire Édouard HERRIOT :**

L'Association Sportive et Scolaire Édouard HERRIOT est à la fois le support...

- **via le compte « Association scolaire »** : des "crédits libres" (6 829,00 € cette année, soit 14,50 € / élève – non encore versés –), des crédits B.C.D. (235,50 € soit 0,50 € /élève) et des dépenses liées aux sorties, spectacles, visites, etc.

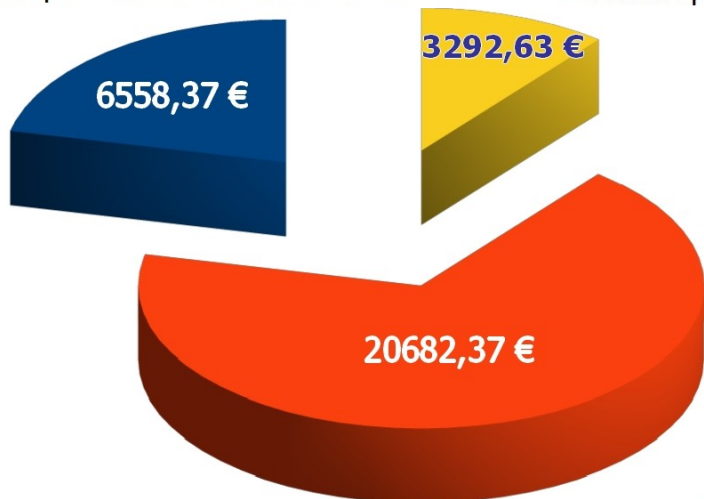
Les recettes résident dans les subventions attribuées par la mairie (cette année, en plus des montants ci-dessus, une dotation spécifique "billetterie" a été attribuée aux écoles (716,80 € pour HERRIOT), mais aussi les participations des parents aux sorties et spectacles, les bénéfices du loto et des photos de classes permettant de faire face aux dépenses non couvertes par les crédits libres ou adjudicataires.

• **via le compte « Associations sportive »** : de tout ce qui touche aux activités U.S.E.P. hors temps scolaires (mercredi après-midi) et scolaire (7 classes licenciées cette année).

La dépense principale consiste dans l'affiliation à l'U.S.E.P. permettant le financement des rencontres inter-classes sur temps scolaire et des activités proposées en hors temps scolaire. Les recettes sont assurées par les cotisations U.S.E.P. temps scolaire et hors temps scolaire (autrefois, le bénéfice du vide-grenier annuel permettait un allègement de la participation demandée aux familles dans ce cadre).

Trésorerie au 13/11/2024

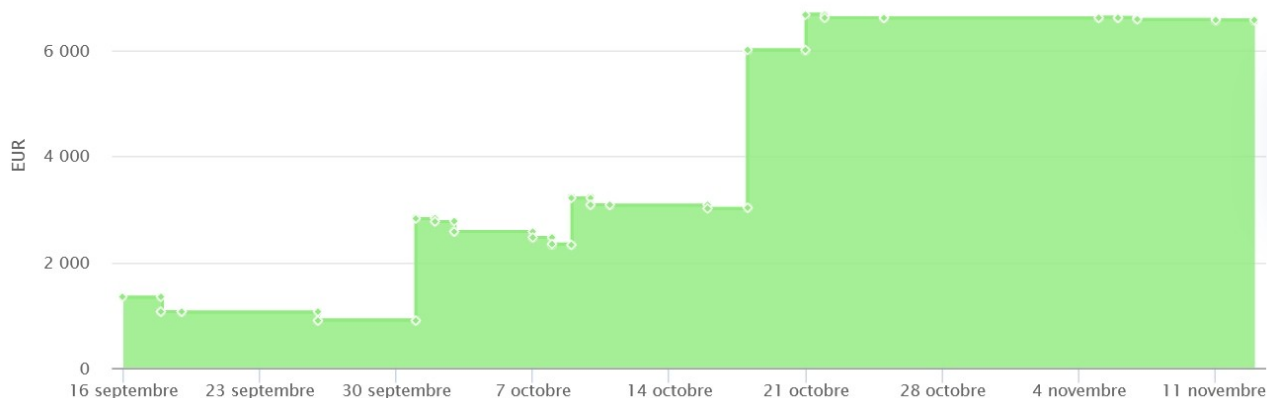
■ Compte courant association scolaire      ■ Livret épargne association scolaire



Le directeur (président de l'association et gestionnaire du compte « Association scolaire ») a effectué en septembre un virement de 1 000,00 € du livret d'épargne vers le compte courant pour assurer une trésorerie suffisante avant le versement des crédits libres et le dépôt des participations des familles pour les sorties et spectacles.

■ Compte courant association sportive U.S.E.P.

Evolution du solde, du 16/09/2024 au 13/11/2024



Bilan « Sorties et spectacles » au 13/11/2024

Date	Intitulé	Classe(s) concernée(s)	N° facture	Montants	
				Crédit	Débit
02/09/23	Solde 2022-2023 et années antérieures	Toutes		0,00 €	
01/10/24	Remise chèques participations familles			1 985,00 €	
09/10/24	Remise chèques et espèces participations familles			770,00 €	
18/10/24	Remise chèques et espèces participations familles			2 992,00 €	
26/09/24	Visite Musée des Beaux-Arts	C.P.105	1		-30,00 €
03/10/24	Visite Musée des Beaux-Arts	C.E.2 204	2		-30,00 €
27/09/24	Séance cinéma ZOLA « We have a dream »	C.M.1 302	3		-81,00 €
04/10/24	Séances cinéma ZOLA « L'enfant qui voulait être un ours »	C.E.1 213	4		-66,00 €
07/10/24		C.P. 105 et 115	5		-126,00 €
07/11/24	Specatcle M.J.C. « Les trois petits vieux... »	C.E.2/C.M.1 307, C.M.2 306 et C.M.1 206	6		-292,00 €
<b>Totaux</b>				<b>5 747,00 €</b>	<b>-625,00 €</b>
<b>Solde total</b>					<b>5 122,00 €</b>



Bilan « Crédits libres » au 13/11/2024

Rubriques	Date	Intitulés	N° facture	Montants	Totaux
Recettes		Solde crédits libres années antérieures		50,77 €	50,77 €
		Dotation crédits libres 2024-25			
<b>Dépenses :</b>					
<b>1. Assurances</b>					
<b>2. Photocopieurs (hors papier)</b>	03/10/2024	Consommation copieur ES 4518 (forfait trimestriel)	10	-122,74 €	
	10/10/2024	Consommation copieur ES 3518 (forfait trimestriel)	12	-114,55 €	
<b>3. Matériel audiovisuel et num.</b>	05/09/2024	Adaptateur H.D.M.I. pour salle 207	4	-9,49 €	
<b>4. B.C.D.</b>	26/09/2024	Adhésion Incorruptibles + commande deux sélections d'ouvrages	8	-180,97 €	
<b>5. Matériel pédagogique et sorties éducatives</b>	29/08/2024	Piles boutons pour chronomètres	2	-17,50 €	
	26/09/2024	Avance fichiers maths / C.P. 207 (création de classe non officialisée en juin)	6	-162,80 €	
	26/09/2024	Avance fichiers maths et français / C.E.1 112 (commande « disparue » en juin)	7	-154,16 €	
<b>6. Compléments de fournitures (papier...)</b>	29/08/2024	Pochettes plastification A4	1	-23,98 €	
	30/09/2024	Pochettes plastification A4 et A3 + papeterie bureau direction	9	-55,96 €	
<b>7. Divers (frais de poste, de tenue de compte bancaire, ...)</b>	29/08/2024	Glaçons réutilisables pour poches hématomes	3	-9,40 €	
	25/09/2024	Caisse rangement et papeterie / élections représentants parents d'élèves	5	-70,49 €	
		Complément enveloppes / élections représentants parents d'élèves	11	-43,98 €	
<b>Total dépenses</b>				<b>-922,04 €</b>	
<b>Solde annuel</b>				<b>-922,04 €</b>	
<b>Solde global</b>				<b>-871,27 €</b>	

## 12. Sécurité : P.P.M.S. (plan particulier de mise en sûreté) et bilans des exercices

Le P.P.M.S. possède deux volets (« attentat intrusion » et « risques majeurs ») auxquels s'ajoute la prévention du risque incendie. Concernant la prévention et la conduite à tenir en cas d'intrusion, l'attitude recommandée est la fuite si le danger est localisé, mais les exercices consistent toujours en un confinement, comme pour les risques majeurs (exercice à effectuer).

Le P.P.M.S. de l'école a été totalement renouvelé cette année, sur la base des préconisations de la circulaire du 8 juin 2023.

- Le bilan de l'exercice « alerte intrusion » du 14/11 est très positif, en particulier quant au respect du silence (notamment pour les U.L.I.S.) → silence absolu obtenu en 1 minute.
- Celui de l'exercice incendie du 10/10 a mis en évidence une capacité d'évacuation en 3 min 30 secondes, ce qui est également très satisfaisant. Le même jour s'est tenue la commission de sécurité, qui a autorisé la poursuite de l'exploitation du bâtiment et prorogé la date de la prochaine commission, fixant désormais à 5 ans l'intervalle entre deux visites. Elle a également validé l'utilisation de la nouvelle B.C.D. ainsi que de la salle de réunion créée l'année dernière. La préconisation principale à l'attention de l'équipe enseignante concerne les rebords des fenêtres entre les couloirs et les classes, qui doivent être débarrassés de tous les objets inutiles et encombrants.

## 13. Actions de solidarité, familles sans abri

### Situation la plus aigüe :

Une famille monoparentale de 5 personnes a été mise à l'abri depuis le début de l'année (expulsée de l'Hôtel d'Alsace le 03/07, au 3<sup>ème</sup> anniversaire du dernier enfant, scolarisé en maternelle). Elle avait auparavant couché tout l'été dans des parcs publics. L'usage de la salle polyvalente lui a été accordé les nuits du lundi au vendredi. Elle est prise en charge par des parents d'élèves certains week-ends (du vendredi soir au dimanche soir) et des nuitées d'hôtel sont financées par l'A.P.E. ou d'autres associations de parents (notamment le week-end du 11/11,

pour 4 nuitées, à Vénissieux). Elle a été installée dans le vestiaire du gymnase pendant les vacances d'automne.

Une autre famille (5 personnes) a également été expulsée de l'hôtel d'Alsace depuis un mois environ pour la même raison, mais le père a des revenus et semble bénéficier d'un "réseau" familial ou "communautaire" lui offrant des possibilités ponctuelles d'hébergement.

### **Problématiques :**

Au-delà de la nature même de la situation, des difficultés sont rencontrées dans...

- le respect des horaires par la famille hébergée,
- l'entretien des locaux,
- la sécurisation du bâtiment.

### **Perspectives d'évolution ?**

Quelle intervention de la Métropole ?

Quel soutien de la mairie (au-delà de la bienveillance relative à l'utilisation des locaux scolaires) ?

*M. BULLION (parent d'élève) et M<sup>me</sup> SCARAPRI (enseignante U.P.E.2A.) ont rencontré le soir même du conseil la famille afin de la sensibiliser à la nécessité de respecter les horaires définis, ainsi que l'état des locaux (salles, sanitaires, couloirs...)*

*M. BULLION précise que, courant novembre, l'A.P.E. devrait permettre à la famille de rencontrer un avocat dont l'intervention pourrait permettre une prise en compte de sa situation par la M.V.S. (Maison de la Veille Sociale), ce qui devrait lui ouvrir des droits supplémentaires.*

## **14. Travaux effectués et en attente**

Ce point sera davantage développé, comme nous en avons l'habitude, lors du conseil d'école du 2<sup>ème</sup> trimestre.

- Travaux effectués cet été :
  - 6 salles repeintes au premier étage
  - arrachage tilleul
  - révision chauffage gymnase
- Travaux attendus :
  - ré-installation d'un chauffe-eau de la salle des maîtres,
  - plantation d'un nouvel arbre en lieu et place du tilleul,
  - reprise globale du chauffage (et pose de thermostats sur les radiateurs),
  - réfection des couloirs (en particulier au troisième étage Est)
  - installation de placards muraux dans le couloir jouxtant la salle des maîtres,
  - pose de projecteurs sur l'allée Nord et cour de récréation,
  - sonneries :
    - passage très rapide à l'heure d'hiver,
    - possibilité de diffusion d'autres signaux (musique notamment),
    - ajout de sonneries aux horaires de récréations
  - réouverture d'une porte de communication entre les salles 306 et 307.

## **15. Actions et projets pédagogiques engagés dont classes de découverte prévues :**

Ce point sera également davantage développé lors du deuxième conseil d'école, au cours duquel Lydie SANZ, coordinatrice culturelle, sera présente. La plupart des projets seront lancés à cette échéance.

- Relance de la labellisation E.3.D.
- "Semaine pour apprivoiser les écrans", toutes les classes concernées, pas de financement demandé
- "Classes Sciences", association Ebullisciences : tous les C.E.2 purs concernés
- "Permis piéton" : tous les C.E.2 concernés.
- "L'Homme, les robots et le numérique", Planète Sciences AuvergneRhône-Alpes : 2 C.M.2 concernés
- Classes découverte : 8 classes concernées par un séjour à Chamagnieu (1 C.P., 1 C.E.1, 1 C.E.2/C.M.1, 2 C.M.1, 3 C.M.2)
- 3 dossiers de candidatures à la "Fête du livre jeunesse"
- Projet « Carbone scolaire » : 2 C.M.1, le C.E.2-C.M.1 + 1 C.M.2

## **16. Problématique relative aux fournitures scolaires**

Des parents ont constaté une disparité dans le coût des fournitures scolaires demandées aux familles, selon les classes, en particulier sur un niveau où celui-ci pouvait aller de 10,00 à 47,00 €.

*Si cette question du coût n'est jamais remontée directement au directeur, des questions connexes lui ont été posées avant ou après l'été :*

- *établissement de listes communes à un même niveau (au-delà de l'équité, l'avantage étant également de pouvoir distribuer les listes aux élèves du niveau N-1 dès la fin de l'année scolaire précédente). C'est déjà le cas de deux niveaux de classe dans l'école.*

- *achats groupés pouvant être envisagés ?*

*Dans une perspective de réduction du coût pour les familles et d'une anticipation des achats de rentrée, l'idée qui se dégage des échanges est d'aller vers une harmonisation par niveau avec au moins une liste de base distribuée en fin d'année N-1, quitte à ce qu'elle soit un peu enrichie en début d'année selon les enseignants.*

Le conseil est clos à 20 : 02 et les participants sont réunis autour d'un apéritif pour le conclure de manière conviviale.